

Vente d'embryons Salers de haute valeur génétique

Règlement

Les embryons sont à produire sur 3 donneuses de haute valeur génétique

Les collectes seront programmées par l'équipe de transplantation embryonnaire agréée d'ALTITUDE en Avril ou Mai 2010 pour Australie et Tulipe, à partir d'Octobre 2009 pour Victoire.

Les embryons produits seront traités et conditionnés pour un transfert direct.

Le taureau utilisé pour la fécondation est à choisir parmi la liste proposée par l'UALC pour chaque femelle :

- Pour AUSTRALIE : O-POPEYE, THE, PRECIEUX
- Pour VICTOIRE : PRECIEUX, THE
- Pour TULIPE : UBLO, O-POPEYE, PRECIEUX, MABUCCO

Les donneuses sont à ce jour en conformité avec les normes sanitaires exigées pour les échanges d'embryons bovins en Europe.

Les propositions doivent être faites par l'intermédiaire du site Internet d'ALTITUDE entre le mercredi 7 Octobre 2009 et le vendredi 9 Octobre à 16 Heures.

Mail à : contactweb@groupealtitude.fr

Des ordinateurs seront à la disposition des éleveurs intéressés sur le stand ALTITUDE/UALC du « village Salers » et sur le stand ALTITUDE dans le Hall 1. Les propositions faites par un autre moyen que le site Internet ne seront pas prises en compte.

Les propositions seront faites sur la base du prix hors taxe d'un embryon mais concerneront tous les embryons produits par cette collecte avec un maximum de 5. Le nombre moyen d'embryons produits lors d'une collecte est en moyenne de 5 mais peut être très variable; dans le cas d'une production de plus de 5 embryons, l'acheteur peut, si le propriétaire de la donneuse ne souhaite pas les conserver, acheter des embryons supplémentaires à la mise à prix.

Mise à prix : 400 €HT par embryon produit

Aide du Groupe SALERS EVOLUTION : 80 € par embryon, en déduction de la cotisation au HBS et des inscriptions, avec un maximum de 400 €.

La facturation sera faite à la date de la collecte soit par ALTITUDE pour les ventes en France, soit par SERSIA France pour des acheteurs étrangers. Les frais de transport (France et export) et les frais de dossiers et de certificats sanitaires (exportation) sont à la charge de l'acheteur.